

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Première session

Genève, 20-22 avril 2010

Extrait de l'additif au rapport de la première session de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1)*

Décision I/6

Adoptée par la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement à sa première session, tenue le 22 avril 2010

Procédures d'élaboration, d'adoption et de suivi des programmes de travail, y compris le programme de travail pour 2011-2014

La Réunion des Parties,

Rappelant le paragraphe 2 de l'article 17 du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, en vertu duquel les Parties doivent suivre en permanence l'application et le développement du Protocole, et dans cette optique, notamment, établir un programme de travail,

1. *Décide* qu'il conviendrait d'élaborer un programme de travail faisant état des activités au titre du Protocole, qui devrait être adopté à chaque session ordinaire de la Réunion des Parties pour fournir un cadre d'orientation pour le déroulement de ces activités pendant la période intersessions suivant la réunion;

* Le texte de l'additif au rapport de la première session de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1) est disponible aux adresses suivantes :
http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/prtr/docs/ece_mp.prtr_2010_2_Add.1_e.pdf version anglaise, http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/prtr/docs/ece_mp.prtr_2010_2_Add.1_f.pdf version française et http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/prtr/docs/ece_mp.prtr_2010_2_Add.1_r.pdf version russe.

2. *Décide également* que, pour chaque activité inscrite au programme de travail, il faudrait indiquer les éléments suivants:

- a) Objectif(s) et résultats attendus;
- b) Pays, organe ou organisme chef de file;
- c) Méthode de travail;
- d) Calendrier;
- e) Coûts estimatifs et sources de financement prévues, si elles ne relèvent pas du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, avec indication des besoins de base;

3. *Est résolue* à faire en sorte que lors de l'allocation des crédits budgétaires disponibles au titre du plan de contributions volontaires institué par la décision I/3 sur les arrangements financiers, la priorité soit donnée aux besoins de base. Les Parties, les Signataires et les autres États sont invités à contribuer aux activités qui ne seraient pas couvertes par ces ressources, selon les besoins;

4. *Prie* le secrétariat de fournir une évaluation plus détaillée des activités inscrites au programme de travail pour la période 2011-2014, y compris une ventilation des coûts estimatifs de chaque activité, et de faire un rapport au Groupe de travail des Parties au Protocole. Il faudrait en particulier examiner l'opportunité de créer un mécanisme d'assistance technique distinct;

5. *Prie également* le Bureau et le Groupe de travail des Parties au Protocole de suivre en permanence les activités inscrites au programme de travail pour la période 2011-2014, ainsi que de faire rapport et formuler des recommandations appropriées à la Réunion des Parties à sa deuxième session ordinaire;

6. *Adopte* le programme de travail faisant état des activités au titre du Protocole jusqu'à la deuxième session ordinaire de la Réunion des Parties, tel qu'il figure dans l'annexe I de la présente décision;

7. *Appelle* les Parties et invite les Signataires, les autres États et les organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales intéressées, à participer activement aux activités inscrites au programme de travail;

8. *Décide* d'examiner les procédures d'élaboration, d'adoption et de suivi des programmes de travail à sa deuxième session à l'occasion de la révision des arrangements financiers et sur la base de toute proposition du Bureau ou du Groupe de travail;

9. *Demande* au Groupe de travail d'examiner l'opportunité d'élaborer un plan stratégique à long terme pour le Protocole et, si nécessaire, de prendre des dispositions pour établir un tel plan en vue de son adoption éventuelle par la Réunion des Parties, et d'étudier les synergies pouvant exister entre ce plan et le plan stratégique pour la Convention.

Annexes

Annexe I

Programme de travail pour 2011-2014

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Rubrique	Coûts estimatifs annuels, en milliers de dollars É.-U. (moyenne)	
						Besoins de base	Ensemble des besoins
A. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Surveiller et faciliter l'application du Protocole	Comité d'examen du respect des dispositions	Le Comité d'examen du respect des dispositions se réunit pour examiner les demandes soumises, communications, etc., élaborer des décisions et des rapports, et entreprendre des missions d'enquête. Le secrétariat fait connaître le Mécanisme, met au point une base de données sur les cas présentés et assure le service du Comité.	Activité permanente	Journées de travail du personnel, réunions du Comité (voyage + indemnité journalière de subsistance), missions d'experts, autres dépenses	101	142
B. Assistance technique	Aider les pays à donner pleinement effet au Protocole Évaluer la nécessité d'un mécanisme d'assistance technique distinct	Secrétariat, en étroite coopération avec les organisations partenaires (Programme des Nations Unies pour l'environnement, Institut des Nations Unies pour la	Projets spécifiques dans des pays ayant besoin d'une aide; ateliers de formation, matériels d'orientation et assistance technique, relevant principalement de fonds distincts; au minimum un atelier sous-régional par an;	Activité permanente	Journées de travail du personnel, réunions (voyage + indemnité journalière de subsistance pour les participants qui y ont droit), missions de consultant	125	205

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs annuels, en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Rubrique	Besoins de base	Ensemble des besoins
		formation et la recherche, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale, GRID/Arendal) au titre du programme-cadre de renforcement des capacités en matière de RRTP	questionnaire, analyse des résultats				
C. Échange d'informations d'ordre technique	Suivre et faciliter l'application du Protocole	Groupe de travail des Parties au Protocole	Réunions du Groupe de travail des Parties au Protocole; réunions spéciales; utilisation d'outils électroniques	Activité permanente	Journées de travail du personnel, réunions (voyage + indemnité journalière de subsistance pour les participants qui y ont droit), missions de consultant	69	103
D. Mécanisme d'établissement de rapports	Suivre et faciliter l'application du Protocole, faciliter l'établissement de rapports, examiner le respect des dispositions et faire le point sur l'expérience acquise	Groupe de travail des Parties au Protocole	Réunions du Groupe de travail des Parties au Protocole; recours aux synergies existantes avec l'Équipe spéciale sur les outils d'information électroniques dans le cadre de la Convention; échange d'informations	Activité permanente	Journées de travail du personnel, missions de consultant	34	53

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs annuels, en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Rubrique	Besoins de base Ensemble des besoins	
			d'ordre technique sur l'utilisation des outils d'information électroniques; utilisation du Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale (base de données en ligne sur l'application), salle de classe virtuelle des RRTP, matrice d'activités de renforcement des capacités des RRTP et communication d'informations en ligne				
E. Actions de sensibilisation et de promotion en faveur du Protocole et de ses liens avec d'autres instruments conventionnels et processus	Mieux faire connaître le Protocole dans toute la région de la CEE et au-delà, afin que le nombre de Parties au Protocole augmente; encourager l'application du Protocole dans le contexte d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et des processus connexes (SAICM/ICCM)	Secrétariat	Participation à des manifestations et processus régionaux et internationaux d'importance cruciale; appui aux ateliers organisés par d'autres instances; élaboration de brochures, publications, bulletins d'information et autres documents; mise à jour du site Web; rédaction et révision d'articles consacrés au Protocole	Activité permanente	Journées de travail du personnel, participation à des manifestations lorsque les organisateurs n'assurent aucun financement (voyage + indemnité journalière de subsistance), missions de consultant		34 53

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs annuels, en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Rubrique	Besoins de base	Ensemble des besoins
F. Coordination et contrôle des activités intersessions	Coordonner et contrôler les activités menées au titre du Protocole, en appliquant le présent programme	Groupe de travail des Parties au Protocole et Bureau de la Réunion des Parties	Réunions du Groupe de travail des Parties au Protocole; réunions du Bureau selon les besoins et consultations par voie électronique entre les membres du Bureau	Activité permanente	Journées de travail du personnel	79	93
G. Évaluation technique des dispositions du Protocole	Élaboration, à l'intention de la Réunion des Parties, de recommandations relatives à des questions techniques, sur la base du (des) rapport(s) d'évaluation	Secrétariat; Groupe de travail des Parties au Protocole	Réunions du Groupe de travail des Parties au Protocole; consultations par voie électronique; rédaction d'un (de) rapport(s) d'évaluation sur l'expérience acquise dans l'élaboration de registres nationaux des rejets et transferts de polluants, conformément au paragraphe 2 de l'article 6 du Protocole	Activité permanente	Journées de travail du personnel, missions de consultant	22	42
H. Domaines d'appui horizontal	Soutien global couvrant plusieurs domaines de fond du programme de travail	Secrétariat	Services de secrétariat, formation du personnel, matériel	Activité permanente	Journées de travail du personnel	27	53
Total partiel						490	746
Dépenses d'appui au programme (13 %)						64	97
Total général						554	843

Abbreviations: ICCM: Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques; SAICM: Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques.

Annexe II

Coût estimatif des activités proposées dans le Programme de travail pour 2011-2014 devant être financées à partir de sources autres que le budget ordinaire de l'ONU

		Coût estimatif annuel en dollars des États-Unis									
		2011		2012		2013		2014		Période 2011-2014 moyenne annuelle	
Activités	Description	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global
A. Mécanisme d'examen du respect des dispositions											
Journées de travail du personnel	Administrateur: 0,2 P-4 (budget de base), 0,2 P-4 + 0,05 P-3 (budget global)	46 000	55 500	46 920	56 610	47 858	57 742	48 816	58 897	47 398	57 187
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	Membres du Comité, autres participants (deux réunions du Comité d'examen du respect des dispositions par an)	40 000	60 000	40 000	60 000	40 000	60 000	40 000	60 000	40 000	60 000
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	Missions d'experts	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000
Sous-traitance	Contrats de consultants (traduction hors site, conseils d'expert)	5 000	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000	10 000	20 000	8 750	15 000
Total partiel		96 000	135 500	101 920	136 610	102 858	147 742	103 816	148 897	101 148	142 187
B. Assistance technique											
Journées de travail du personnel	Administrateur: 0,3 P-4 (budget de base), 0,3 P-4 + 0,2 P-3 (budget global)	69 000	107 000	70 380	109 140	71 788	111 323	73 223	113 549	71 098	110 253
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	Participants qui y ont droit (réunion annuelle du Groupe de coordination international RRTP, ateliers)	4 000	5 000	4 000	5 000	4 000	5 000	4 000	5 000	4 000	5 000
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	Ateliers, séminaires, formations à des fins de participation à des manifestations dignes d'intérêt lorsqu'aucune autre source de financement n'est disponible	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000
Sous-traitance		45 000	80 000	45 000	80 000	45 000	80 000	45 000	80 000	45 000	80 000
Total partiel		123 000	202 000	124 380	204 140	125 788	206 323	127 223	208 549	125 098	205 253

		<i>Coût estimatif annuel en dollars des États-Unis</i>									
		2011		2012		2013		2014		Période 2011-2014 moyenne annuelle	
<i>Activités</i>	<i>Description</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>
C. Échange d'informations d'ordre technique											
Journées de travail du personnel	Administrateur: 0,15 P-4 (budget de base), 0,15 P-4 + 0,05 P-3 (budget global)	34 500	44 000	35 190	44 880	35 894	45 778	36 612	46 693	35 549	45 338
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	Participants qui y ont droit (réunions d'experts)	0	0	8 000	12 000	8 000	12 000	8 000	12 000	6 000	9 000
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance couvrant la participation à des manifestations dignes d'intérêt lorsqu'aucune autre source de financement n'est disponible	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000
Sous-traitance	Contrats de consultants (études, publications et matériels)	20 000	35 000	25 000	35 000	25 000	50 000	20 000	35 000	22 500	38 750
Total partiel		59 500	89 000	73 190	101 880	73 894	117 778	69 612	103 693	69 049	103 088
D. Mécanisme d'établissement de rapports											
Journées de travail du personnel	Administrateur: 0,10 P-4 (budget de base), 0,10 P-4 + 0,05 P-3 (budget global)	23 000	32 500	23 460	33 150	23 929	33 813	24 408	34 489	23 699	33 488
Sous-traitance	Contrats de consultants (études, mise au point d'une base de données)	10 000	20 000	10 000	20 000	10 000	20 000	10 000	20 000	10 000	20 000
Total partiel		33 000	52 500	33 460	53 150	33 929	53 813	34 408	54 489	33 699	53 488
E. Actions de sensibilisation et de promotion en faveur du Protocole et de ses liens avec d'autres instruments conventionnels et processus											
Journées de travail du personnel	Administrateur: 0,10 P-4 (budget de base), 0,10 P-4 + 0,05 P-3 (budget global)	23 000	32 500	23 460	33 150	23 929	33 813	24 408	34 489	23 699	33 488
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	Participants qui y ont droit	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000
Total partiel		33 000	52 500	33 460	53 150	33 929	53 813	34 408	54 489	33 699	53 488

		<i>Coût estimatif annuel en dollars des États-Unis</i>									
		2011		2012		2013		2014		Période 2011-2014 moyenne annuelle	
<i>Activités</i>	<i>Description</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>	<i>Budget de base</i>	<i>Budget global</i>
F. Coordination et contrôle des activités intersessions											
Journées de travail du personnel	Administrateur: 0,10 P-4 (budget de base), 0,10 P-4 + 0,05 P-3 (budget global)	23 000	32 500	23 460	33 150	23 929	33 813	24 408	34 489	23 699	33 488
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000
Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	Participants qui y ont droit (Réunions des Parties, Groupe de travail)	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	80 000	80 000	50 000	50 000
Total partiel		68 000	82 500	68 460	83 150	68 929	83 813	109 408	124 489	78 699	93 488
G. Évaluation technique des dispositions du Protocole											
Journées de travail du personnel	Administrateur: 0,05 P-4 (budget de base), 0,05 P-4 + 0,05 P-3 (budget global)	11 500	21 000	11 730	21 420	11 965	21 848	12 204	22 285	11 850	21 638
Sous-traitance	Contrats de consultants (recueil et examen d'études de cas)	10 000	20 000	10 000	20 000	10 000	20 000	10 000	20 000	10 000	20 000
Total partiel		21 500	41 000	21 730	41 420	21 965	41 848	22 204	42 285	21 850	41 638
H. Domaines d'appui horizontal											
Journées de travail du personnel	Services de secrétariat (G-5): 0,25 (budget de base), 0,50 (budget global)	25 925	51 850	26 444	52 887	26 972	53 945	27 512	55 024	26 713	53 426
Total partiel		25 925	51 850	26 444	52 887	26 972	53 945	27 512	55 024	26 713	53 426
Total		459 925	706 850	483 044	726 387	488 264	759 075	528 590	791 916	489 956	746 057
Dépenses d'appui au programme 13 %		59 790	91 891	62 796	94 430	63 474	98 680	68 717	102 949	63 694	96 987
Total général		519 715	798 741	545 839	820 817	551 739	857 754	597 306	894 865	553 650	843 044

Notes:

^a Certains chiffres sont susceptibles de changer en fonction des règles administratives de l'ONU.

^b Les coûts estimatifs donnés dans ce tableau correspondent uniquement aux dépenses qui devraient être couvertes par des contributions volontaires faites conformément aux dispositions financières arrêtées au titre du Protocole, qui peuvent prendre la forme de versements au Fonds d'affectation spéciale ou de contributions en nature. Ils ne comprennent pas les dépenses qui seront en principe financées par le budget ordinaire de l'ONU ou par d'autres sources. Pour l'établissement du budget «de base», on est parti de l'hypothèse selon laquelle un poste d'administrateur (P) serait financé au moyen du Fonds d'affectation spéciale de la Convention. Le budget

«global» repose sur l'hypothèse selon laquelle 1,5 poste d'administrateur serait financé par le Fonds d'affectation spéciale. Le secrétariat s'efforcera d'utiliser les ressources de façon à maintenir un niveau d'effectifs stable et à accroître la dotation en effectifs financés au moyen de fonds extrabudgétaires uniquement s'il considère que ce financement s'inscrira dans la durée.

^c Certains éléments du programme de travail relatif au Protocole et les coûts estimatifs s'y rapportant font double emploi avec des éléments du programme de travail pour 2009-2011 concernant la Convention (décision III/9, activités III, IV et V). Les Parties à la Convention souhaiteront peut-être examiner les conséquences que l'adoption du programme de travail relatif au Protocole aura sur les dépenses afférentes aux activités concernant les registres des rejets et transferts de polluants inscrites aux programmes de travail 2009-2011 et 2012-2014 de la Convention.

^d Les prévisions de dépenses liées aux postes d'administrateur sont obtenues en multipliant le temps de travail du personnel dans chaque domaine d'activité par la somme des coûts salariaux annuels prévus au titre du budget de base ou du budget global. Elles sont estimées à 229 100 dollars et à 325 100 dollars par an, respectivement, en fonction du scénario budgétaire (compte non tenu des 13 % affectés aux dépenses d'appui au programme). Ces montants correspondent aux coûts salariaux prévus d'un poste P-4 existant à 100 % pour le budget de base ainsi que d'un poste P-4 existant à 100 % et d'un poste P-3 à 50 % pour le budget global.

^e Selon l'usage établi, certaines publications devraient être financées au moyen du budget ordinaire de l'ONU.

^f Le salaire annuel type, soit 103 700 dollars, est utilisé comme base de calcul dans les deux scénarios budgétaires.

^g Pour les journées de travail du personnel concernant toutes les activités, il est tenu compte d'un taux d'inflation de 2 % sur les salaires.